

L'an deux mille vingt six, le vingt-sept avril, le Conseil d'Administration de ce CCAS, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Anne Gouvet, vice-présidente

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
11	9 <i>Député du Président</i>	Pour : 9 Contre : 0 Abstentions : 0

Etai(en)t présents : A. GOUVET, J. TEULÉ, S. ARASCO, N. LAHARGUE, A. DE BOYER NONTECOT, M. H. NARBOUT, M. BRICQ ROUSSEU, E. VILLETIER, A. FERRER

Procuration(s) :

Etai(en)t absent(s) :

Etai(en)t excusé(s) : P. MORA, P. ARNARY

Date de la convocation
14 avril 2026

Date d'affichage
29 avril 2026

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le ^{A(Ont) été nommé(es)} **secrétaire(s) de séance :** Martine LAHARGUE

29 avril 2026
et publication du
29 avril 2026

AFFECTATION DES RESULTATS 2025

Le Conseil d'Administration, réuni sous la présidence de Monsieur Pascal MORA, après avoir approuvé le compte financier unique de l'exercice 2025 le 27 avril 2026.

Considérant	qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,	
Statuant	sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2025	
Constatant	que le compte administratif fait apparaître :	
	- un excédent de fonctionnement de :	5 033,74
	- un excédent reporté de :	548,73
	Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	5 582,47
	- un excédent d'investissement de :	5 042,52
	- un déficit des restes à réaliser de :	445,98
	Soit un excédent de financement de :	4 596,54
DÉCIDE	d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2025 comme suit :	
	RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2025 : EXCÉDENT	5 582,47
	AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	0,00
	RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	5 582,47
	<hr/>	
	RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : EXCÉDENT	5 042,52

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé Le Président et le(s) secrétaire(s) de séance.
 Pour extrait certifié conforme.
 Fait à Gelos

La vice-présidente Anne Gouvet

le(s) secrétaire(s) de séance
 Martine LAHARGUE


